



d'être simplement mentionnée dans l'article principal. Par exemple, *agoraphobe* fait son entrée dans le *Petit Robert* 2010 sous *agoraphobie*, qui entre la même année dans la nomenclature, mais possède son propre article :

**AGORAPHOBIE** [agɔrafɔbi] **n. f.** – 1865 ◇ du grec *agora* « place » et *-phobie* ■ DIDACT. Phobie des espaces libres et des lieux publics. « franchir sans agoraphobie l'espace creusé d'abîmes qui va de l'antichambre au petit salon » **PROUST.** – **adj.** et **n. AGORAPHOBE.**

ARTICLE 1 : *agoraphobie* [PR 2010]

- **fusion** : signale un article ayant fusionné avec un autre article déjà présent (*i.e.* deux articles d'un millésime donné n'en forment plus qu'un dans le millésime suivant). Dans le corpus, ils sont considérés comme des articles sortis de la nomenclature. Pour autant, leur contenu, ou une partie de leur contenu, se retrouve d'une manière ou d'une autre dans l'article avec lequel ils fusionnent. Par exemple, l'article dédié à *préfète* dans le *Petit Robert* 2018 fusionne avec l'article *préfet* dans le *Petit Robert* 2019, dont l'entrée devient **PRÉFET, PRÉFÈTE.**
- **renvoi** : signale les articles vides ne contenant qu'un renvoi vers un autre article. Il peut s'agir de variantes orthographiques. Par exemple, le renvoi suivant est ajouté au *Petit Robert* 2010 (p. 1057)<sup>1</sup> :  
**FLAUGNARDE ► FLOGNARDE**  
La même année apparaît l'entrée **FLOGNARDE ou FLAUGNARDE** qui possède son propre article.
- **scission** : signale les articles nés de la scission d'un autre article déjà présent (*i.e.* un même article d'un millésime donné est scindé en plusieurs articles au millésime suivant). Dans le corpus, les scissions sont apparentées à des articles entrés dans la nomenclature. Pour autant, leur contenu, ou une partie de leur contenu, provient de l'article dont ils se scindent. L'article considéré comme entré est celui dont l'entrée ne figurait pas dans le millésime précédent. Par exemple, *délitement* se sépare de *délitage* dans le *Petit Robert* 2010. C'est *délitement*, qui ne possédait pas son propre article dans le *Petit Robert* 2009, qui est mentionné dans le corpus comme une entrée.
- **variante** : signale un mot dont la définition est de nature synonymique (le synonyme utilisé figurant le plus souvent dans la nomenclature du dictionnaire, mais ce n'est pas toujours le cas). LED apparaît dans le *Petit Robert* en 2010, qui précise dans sa rubrique étymologique que c'est un acronyme de *Light Emitting Diode*, et dans sa définition que la recommandation officielle est *Diode électroluminescente*. L'anglicisme *Light Emitting Diode* ne figure pas dans la nomenclature, *Diode électroluminescente* est en revanche une entrée cachée figurant sous *Diode*.

1. Les renvois sont susceptibles d'apparaître sous une forme différente dans les versions informatisées des dictionnaires étudiés.

**LED** ou **LED** [lɛd] **n. f.** – 1977 ◇ acronyme anglais, de *Light Emitting Diode* (1968) ■ ANGLIC. Diode électroluminescente (recomm. offic.). *Des led ou des leds. Les LED consomment peu et ne chauffent pas.* – APPOS. *Lampes, ampoules LED.* ■ HOM. Laide (laid).

ARTICLE 2 : *LED* [PR 2010]

Des précisions sur le mode de formation de la variante peuvent être données dans la colonne *Form.* (cf. ci-après). La nature de la variation peut également être précisée dans les marques lexicographiques. Par exemple, la variante argotique *cantoché*, qui entre dans le *Petit Larousse* 2018, est définie par le mot *cantine*, précédé de la marque Arg. scol. (que l'on retrouve dans la colonne *attitude*). On trouve également parmi les variantes des termes spécialisés : *pa-tella* entre dans le *Petit Robert* 2016, qui le définit par le mot *rotule*, précédé de la marque diatechnique ANAT.

Les mots équivalents utilisés pour définir les entrées « variantes » sont précisés dans la colonne *Équivalents*.

3. **Dico** : dictionnaire dans lequel le changement a été observé. Quatre dictionnaires sont étudiés :
  - DAF : *Dictionnaire de l'Académie française*
  - DH : *Dictionnaire Hachette*
  - PL : *Petit Larousse*
  - PR : *Petit Robert*
  
4. **Année** : correspond au millésime ou à l'année de parution du dictionnaire dans lequel le changement est constaté. Pour le *Dictionnaire de l'Académie française*, on tient compte des dates de publication : 1932 et 1935 pour les deux tomes de la huitième édition ; 1992 et 2000 pour les deux premiers tomes de la neuvième édition ; 2001 pour la réimpression du premier tome de la neuvième édition. Pour le *Petit Larousse* et le *Dictionnaire Hachette*, on tient compte du millésime affiché en couverture (ou en page de garde pour les éditions anciennes du *Petit Larousse*). Pour le *Petit Robert*, on tient compte du millésime affiché en couverture à partir de 2006 inclus. Celui-ci correspond à l'année de publication + 1. Les éditions précédentes ne comportent pas de millésime. Elles sont ici rétro-millésimées. Par exemple le *Petit Robert* 1998 est celui qui est paru en 1997.
  
5. **No** : en cas d'homographie, précise le numéro accolé à l'entrée tel qu'il figure dans le dictionnaire où le changement a été constaté. Un troisième homographe de *van* (fourgonnette servant au transport de personnes) entre dans le *Petit Robert* 2010 et s'ajoute à 1 **van** (panier à fond plat) et 2 **van** (voiture ou fourgon servant au transport des chevaux).

- 1 **VAN** [vā] **n. m.** – début XIII<sup>e</sup> ◇ latin *vannus* ■ Sorte de panier à fond plat, large, muni de deux anses, qui sert à vanner. ■ **HOM.** Vent.
- 2 **VAN** [vā] **n. m.** – 1894 ◇ mot anglais, aphérèse de *caravan* ■ Voiture, fourgon servant au transport des chevaux de course.
- 3 **VAN** [van] **n. m.** – 1982 ◇ mot anglais américain ■ **ANGLIC.** Fourgonnette ou minibus servant au transport de personnes. ■ **HOM.** Vanne.

ARTICLE 3 : *van* [PR 2010]

6. **Entrée** : forme de l'entrée (ou vedette) de l'article comme elle apparaît dans le dictionnaire où le changement a été constaté. Cette forme peut évoluer dans les éditions postérieures du même dictionnaire. C'est par exemple le cas de **PRÉ-FET** qui, après fusion (cf. ci-dessus), devient **PRÉFET**, **PRÉFÈTE** dans le *Petit Robert 2019*. C'est également le cas de **DROIT-DE-L'HOMMISTE** qui entre dans le *Petit Robert 2014* et qui devient **DROITS-DE-L'HOMMISTE** en 2019.
7. **Pluriel** : indication de pluriel, lorsqu'elle est présente dans la microstructure. Il s'agit le plus souvent de pluriels irréguliers, d'unités polylexicales, de mots d'origine étrangère, etc. L'indication du pluriel est reprise telle qu'elle figure dans l'article. Pour le *Petit Robert*, les indications de pluriel correspondent à des exemples n'ayant qu'une seule fonction, celle d'indiquer le pluriel de l'entrée, comme illustré ci-après :
- SHIBA INU** [ʃibainu] **n. m.** – v. 1990 ◇ mot japonais, de *shiba* « gazon » et *inu* « chien » ■ Petit chien originaire du Japon, à fourrure beige [...] apprécié pour son agilité. *Des shiba inus*.

ARTICLE 4 : *shiba inu* [PR 2019]

8. **Form.** : Lorsque l'entrée est une variante d'une autre, le champ *Form.* peut préciser son mode de formation (en fonction des informations disponibles dans la rubrique étymologique de l'article ou dans la définition) :
- abréviation (abr.) : *blème* entre dans le *Petit Robert 2000*, avec pour rubrique étymologique « v. 1990 ◇ aphérèse de *problème* » ;
  - sigle : *NAC* entre dans le *Petit Robert 2011* avec la définition « Sigle de *nouveaux animaux de compagnie* » ;
  - symbole (symb.) : *eV* entre dans le *Petit Larousse 2005* avec la définition « Symbole de électronvolt » ;
  - verlan : *teuf* entre dans le *Petit Robert 2000*, avec pour rubrique étymologique « 1984 ◇ verlan, avec apocope, de *fête* ».
9. **Équivalents** : mots « équivalents » apparaissant dans une définition synonymique. Le type d'équivalent est mentionné entre parenthèses dans les cas suivants :
- abrégé : quand une abréviation de l'entrée est donnée dans la définition. Dans le PR 2018, *fanfic* apparaît dans la définition de *fanfiction* :
    - ABRÉV. FAM. FANFIC. *Des fanfics*.
  - dév : quand l'entrée est un sigle ou un acronyme défini par son développé, e.g. (PR 2010) *BMX* → bicycle moto x (dév)

- emprunt : quand l'entrée est un mot français remplaçant un emprunt, qui le définit, e.g. (PL 1998) télévérité → reality show (emprunt)
- Rec. Off. : quand l'entrée est définie par une recommandation officielle, e.g. (PR 2010) buzz → bouche à oreille (Rec. Off.)
- symb : lorsque le symbole correspondant à une entrée est donné dans sa définition. Par exemple, *gigaoctet* fait son apparition dans le PR 2001, défini par : « Unité de mesure de capacité de mémoire (SYMB. Go) valant 2<sup>30</sup> octets [...] »

10. **Catégorie(s) syntaxique(s)** : catégorie grammaticale indiquée dans l'article. Les abréviations (e.g. v. tr./v. trans.) sont ici normalisées pour annuler les différences entre dictionnaires. Lorsque l'article comporte une catégorie grammaticale secondaire, située au cœur de l'article, elle est reprise après une barre oblique. Ces indications secondaires peuvent concerner par exemple le régime d'un verbe (cf. *bouléguer* transitif et intransitif) ou un emploi particulier (e.g. le participe passé de *prédéfinir*) :

**BOULÉGUER** [bulege] v. tr. <6> – 1858, *bouliguer*, à Lyon ◇ de l'occitan *boulega*, « remuer, bouger », de même origine que *bouger* ■ RÉGION. (Sud) Remuer, bouger (qqch.). – INTRANS. S'agiter, remuer.

ARTICLE 5 : *bouléguer* [PR 2010]

**PRÉDÉFINIR** [predefinir] v. tr. <2> – 1625 ◇ de *pré-* et *définir* ■ Définir préalablement. *Préfinir ses objectifs*. – Au p.p. *Un programme prédéfini*.

ARTICLE 6 : *prédéfinir* [PR 2018]

11. **Diasém.** : marque diasémantique. Une telle marque peut concerner l'ensemble de l'article (e.g. le PR 2008 définit *doux-amer* par « Qui allie douceur et amertume (surtout fig.) »), ou un sens par rapport à un autre (e.g. le PR 2019 définit *picole* par « Fait de boire de l'alcool. [...] ◆ PAR MÉTON. *La picole* : l'alcool »), ou, de manière similaire, l'emploi particulier d'un même sens, (e.g. dans le PR 2014 *survitaminé* est défini par « Auquel on a incorporé une quantité importante de vitamines. *Boisson survitaminée*. ◆ FIG. et FAM. Très énergique, plein d'entrain [...] »).
12. **Diotech.** : marque diatechnique (ou marque de domaine). Une telle marque signale un usage spécialisé (science, technique, sport, etc.), et peut concerner un mot ou un sens particulier d'un mot. Par exemple, les deux sens de *hub* (le concentrateur et la plateforme de correspondances dans les aéroports) apparaissent simultanément dans le *Petit Robert* 2012. La marque INFORM ne concerne que le premier de ces deux sens :

**HUB** [ˈœb] n. m. – 1989 ◇ mot anglais américain, du sens de « moyeu » ■ ANGLIC. **1** INFORM. Concentrateur (recomm. offic.). **2** Dans un aéroport, Plateforme facilitant les correspondances entre vols. [...] ]

ARTICLE 7 : *hub* [PR 2012]

13. **Diatop.** : marque diatopique. Signale des équivalents régionaux ou nationaux. Par exemple, le pronom indéfini *dégun* (personne) entre dans le *Petit Robert* 2017 avec la marque *Sud-Est* et le verbe *bardasser* (rudoyer) entre dans le *Petit Larousse* 2015 avec la marque *Québec*.
14. **Diafréq.** : marques de fréquence (courant, rare, etc.). Il arrive qu'une telle marque soit fonction d'une zone géographique : *parlophone* entre dans le *Petit Robert* 2008 avec la marque « RARE (courant en Belgique) », devenue depuis « RARE (courant en Belgique, au Luxembourg) ».
15. **Diachron.** : marque diachronique (vieilli, néologisme, etc.). Signale la nouveauté, la désuétude ou l'obsolescence. Ce type de marque peut s'appliquer à un mot ou à l'un de ses sens. Par exemple, *retoquage* fait son entrée dans le *Petit Robert* 2014 avec deux sens. Le deuxième, « *Fait de rejeter, de refuser (une proposition, un projet)* », n'est pas marqué. Le premier sens distingue l'emploi vieilli concernant l'argot scolaire (ARG. SCOL., VX) signifiant « *Fait de refuser (qn) à un examen* » de l'emploi moderne (MOD.) signifiant « *Fait de refuser (un candidat) à un poste.* ».
16. **Attitude** : dénote un style particulier ou une « attitude » particulière<sup>2</sup>, par exemple : *euphémisme, familier, informel, ironique, littéraire, oral, péjoratif, soutenu, vulgaire*, etc.
17. **Dianorm./Diaintégr.** : marque dianormative ou diaintégrative<sup>3</sup>. Les marques dianormatives sont des commentaires prescriptifs sur l'usage d'un mot. Par exemple, l'emploi de *zodiac*, entré dans le *Petit Robert* en 2017, y est qualifié d'*abusif* lorsqu'il est utilisé pour désigner un bateau pneumatique à moteur d'une marque autre que Zodiac. Les marques diaintégratives signalent les emprunts.
18. **Attest.** : date de première attestation, telle qu'indiquée dans l'article au moment de son entrée ou de sa sortie. Cette date peut évoluer dans les éditions postérieures du même dictionnaire. Elle n'est disponible que pour le *Petit Robert* et le *Dictionnaire de l'Académie française*.
19. **Page Wikt.** : date de création de la page dans le Wiktionnaire pour l'entrée correspondante (cf. section 4).
20. **POS Wikt.** : dates de création dans le Wiktionnaire des sections « type de mot » correspondant aux différentes catégories syntaxiques de l'entrée. Dans la terminologie du Wiktionnaire, une section « type de mot » est consacrée à une catégorie syntaxique donnée d'un mot graphique (cf. section 4).

---

2. Voir la section 3.2 pour plus de détails.

3. Voir la section 3.1 pour une justification du regroupement des marques dianormatives et diaintégratives.

### 3 Marques lexicographiques

Les marques lexicographiques<sup>4</sup> présentes dans le corpus (champs 11 à 17) n'ont pas toujours été reprises telles quelles, d'une part parce qu'elles sont généralement abrégées dans les dictionnaires, et, d'autre part parce que le format et surtout l'emploi d'une même marque varie d'un dictionnaire à l'autre (quand elle ne varie pas au sein d'un même dictionnaire). Dans ce cas, nous les avons normalisées. Par exemple, les marques diachroniques *vieux*, *vx*, *vieilli* apparaissent toutes dans le corpus sous la forme unique *vieilli*. La typologie des marques proposées est en premier lieu inspirée de celle de Hausmann (1977) qui distinguait 8 types de marquage : *diachronique*, *diatopique*, *diastratique*, *diafréquentiel*, *diatechnique*, *dia-intégratif*, *diaconnotatif* et *dianormatif*. La nouvelle typologie présentée dans (Hausmann et al., 1989) « élargissait celle de 1977 à onze variables, par le redéploiement de certaines composantes du diastratique en diamédial (pour le canal) et diaphasique (pour le degré de formalité des énoncés) et l'autonomisation dans le diatextuel de genres discursifs précédemment rapprochés du diaconnotatif, lui-même rebaptisé diaévaluatif » (Corbin & Gasiglia, 2017).

Dans le corpus DiCo, nous avons opéré une démarche inverse à ce « redéploiement », que nous expliquons ci-dessous. Il ne s'agit pas ici d'opérer une sélection de marques jugées pertinentes ou non pertinentes, ou de remplacer certaines marques critiquées (e.g. devrait-on remplacer la marque diastratique *populaire* par *informel*<sup>5</sup> ?), mais seulement de regrouper certains types marques dans une même catégorie.

#### 3.1 Regroupement des marques diaintégratives et dianormatives

Les marques dianormatives sont utilisées pour formuler des jugements sur l'emploi d'un mot. Par exemple, le *Petit Larousse 2000* intègre le verbe *positiver* en faisant précéder sa définition « Présenter, envisager qqch sous un angle positif, constructif [...] » de la marque *emploi critiqué*.

Les marques diaintégratives signalent les emprunts, encore « ressentis » comme des mots d'origine étrangère. Or, dans les différents dictionnaires étudiés, la seule marque diaintégrative présente signale uniquement les anglicismes, dont le « ressenti » de l'origine étrangère, parfois évident à travers la graphie, comme celle de *feeder*, n'est pas toujours flagrant : *dépression* (dans le sens *dépression économique*) est marqué ANGLIC. dans le *Petit Robert* mais on ne trouve pas de marque diaintégrative pour *ersatz* ou *pianissimo*, déjà anciens, ou pour l'entrée plus récente *shiba inu* (cf. article 4). On ne peut écarter l'hypothèse que l'unicité de l'origine mentionnée – la/les langue(s) anglaise(s) – ne traduise un jugement prescriptif. Le lecteur pourrait lire dans l'abréviation ANGLIC. : « anglicisme critiqué » (marque par ailleurs parfois présente sous cette forme).

4. Parfois également appelées *indicateurs* (ou, en anglais, *linguistic labels*).

5. Existe-t-il un sociolecte propre aux « milieux populaires » qui justifierait encore l'existence de la marque *populaire* ? Ou bien les différentes « classes sociales » puisent-elles dans le même stock lexical en fonction des situations de communication (e.g. la marque *familier* qui pourrait correspondre à une situation de communication informelle vs. la marque *soutenu* qui qualifierait une certaine formalité) ? Pour une discussion sur ce type de marquage, voir par exemple (Baider et al., 2011:197–225)

Afin de ne pas surcharger d'une part l'affichage dans l'interface en ligne (cf. section 5) et de ne pas consacrer d'autre part une colonne à la seule marque *anglicisme* dans le corpus au format tableur, nous avons choisi de regrouper dans le même champ les marques dianormatives et la marque diaintégrative.

### 3.2 Marques d'attitude

Cette catégorie regroupe les marques diastratiques (relatives à des groupes sociaux), diamédiales (canal : *écrit/oral*), diaphasiques (*e.g. familier, soutenu, etc.*), diaévaluatives (relatives à l'énonciation, *e.g. euphémisme, ironique, péjoratif, etc.*), diatextuel (*e.g. littéraire*). La frontière est parfois floue entre ces catégories qui se recouvrent partiellement et, par ailleurs, on peut se poser la question de la pertinence de cette partition aujourd'hui, cf. *e.g.* la remarque formulée section 3 sur les marques diastratiques. Peut-on également parler d'un lexique dédié à l'écrit ou à l'oral, ou ces marques sont-elles à interpréter comme des marques diaphasiques, *i.e.* la marque *oral* n'est-elle pas employée pour signifier une situation de communication informelle ?

Afin de nous affranchir de ces considérations et, une fois encore, de ne pas éparpiller l'information dans une multitude de champs, nous avons regroupé ces différentes marques sous l'appellation « marques d'attitude ».

## 4 Dates d'inclusion dans le Wiktionnaire

Les dates d'inclusion dans le Wiktionnaire ont été extraites d'une ressource produite par analyse du *dump* historique<sup>6</sup> du Wiktionnaire du 1<sup>er</sup> mai 2019. Cette ressource fait partie de GLAWI (Sajous & Hathout, 2015), disponible à l'adresse :

<http://redac.univ-tlse2.fr/lexiques/glawi.html>

La ressource recense pour chaque page du Wiktionnaire (qui correspond à un mot graphique) la date de création de la « section de langue française » et les dates de création des « sections type de mot » (qui correspondent aux différentes catégories grammaticales). Par exemple, la page dédiée au mot graphique *client*<sup>7</sup> a été créée le 12/11/2004 et contenait déjà une section de langue française dédiée à la description du nom commun. La section consacrée à l'adjectif a été ajoutée le 22/05/2007<sup>8</sup>. On retrouve donc dans le corpus DiCo, pour l'entrée du nom *client* (domaine de l'informatique) dans le *Petit Larousse 2000* la date du 12/11/2004 en colonne 18 (date de création de la page correspondante dans le Wiktionnaire) ainsi qu'en colonne 19 (date de création de la section *Nom commun* dans le Wiktionnaire). Dans l'interface en ligne (cf. section 5), seule la date de création de page est mentionnée afin d'éviter une surcharge graphique.

6. Un *dump* historique est un fichier qui contient, sous forme de *wikicode*, toutes les versions (= état de l'article après une modification donnée) de tous les articles du Wiktionnaire depuis sa création.

7. <https://fr.wiktionary.org/wiki/client>

8. Ces informations sont également visibles en cliquant sur l'onglet *Voir l'historique* qui donne accès aux versions successives de l'article :

<https://fr.wiktionary.org/w/index.php?title=client&action=history>

## 5 Interface en ligne

Le corpus présenté en section 2 est téléchargeable et consultable avec tout logiciel de type tableur : Excel de la suite MS-Office, Calc de la suite OpenOffice ou LibreOffice, etc. Il est également possible de le consulter *via* une interface en ligne (représentée fig. 1) qui permet (comme un tableur) de trier les données selon les valeurs d'une colonne, filtrer selon la valeur d'un champ, etc. Le sous-corpus ainsi obtenu est alors téléchargeable au format CSV (à son tour consultable avec un tableur). L'ordre d'affichage par défaut se fait par année décroissante, puis par dictionnaire et enfin par entrée.

Ch.	Type Chgt.	Dico	Année	No	Entrée	Form.	Équiv.	Catég.	Diatop.	Diattech.	Diachr.	Diafrq.	Attitude	Dianorm.	Wikit
E		PL	2019		Brexit			n.m.							2019-01-26
E	entrée cachée	PL	2019		Frexit										2016-06-16
E	entrée cachée	PL	2019		C Brexit										2012-05-14
E		PL	2019		actorat			n.m.							
E		PL	2019		aggravé, e			adj.					droit		2007-02-08
E		PL	2019		aguller		jucher, percher	vtrans / ...	Suisse						2007-12-02
E		PL	2019		autosaisine			n.f.					droit		2016-08-16
E		PL	2019		autotest			n.m.							2013-04-30
E		PL	2019		bioute			n.m. et adj.			Nord			terme d'affection	2008-04-13
E		PL	2019		bioreacteur			n.m.							
E		PL	2019		biérologie		zythologie	n.f.							2011-09-24
E		PL	2019		blockchain		bloc de chaînes	n.f.							2016-02-27
E		PL	2019		bobosation		gentrification	n.f.						familier / péjoratif	2010-05-12
E		PL	2019		boujouter (se)			vpron			Normandie				2019-04-01
E		PL	2019		burkni			n.m.							2007-11-19
E		PL	2019		bêta-lecteur, trice			n.							
E		PL	2019		cadeauter		cadoter	vtrans			Afrique				2008-05-13

FIGURE 1: DiCoBrowser : interface d'interrogation en ligne du corpus DiCo

<http://redac.univ-tlse2.fr/lexiques/dico/interface/DiCoBrowser.html>

## Accès à la ressource, licence et contact

Pour plus de détails sur la licence, télécharger le corpus, le consulter, ou contacter les auteurs, merci de consulter la page suivante :

<http://redac.univ-tlse2.fr/lexicons/dico.html>

## Références

- Baider, F., Lamprou, E., & Monville-Burston, M. (2011). *La marque en lexicographie: états présents, voies d'avenir*. La lexicothèque. Lambert-Lucas.
- Corbin, P. & Gasiglia, N. (2017). Un demi-siècle de conceptions du traitement de la variation dans la lexicographie d'expression française. *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 41-42, 15–39.
- Hausmann, F. J. (1977). *Einführung in die Benutzung der neufranzösischen Wörterbücher*. Tübingen: Max Niemeyer Verlag.
- Hausmann, F. J., Wiegand, O., Zgusta, H., & Zgusta, L. (1989). *Wörterbücher / Dictionaries / Dictionnaires. Ein internationales Handbuch zur Lexikographie / An In-*



- ternational Encyclopedia of Lexicography / Encyclopédie internationale de lexicographie*. New-York: Walter de Gruyter.
- Martinez, C. (2009). Une base de données des entrées et sorties dans la nomenclature d'un corpus de dictionnaires : présentation et exploitation. *Études de linguistique appliquée*, 156, 499–509.
- Martinez, C. (2013). La comparaison de dictionnaires comme méthode d'investigation lexicographique. *Lexique*, 21, 193–220.
- Sajous, F. & Hathout, N. (2015). GLAWI, a free XML-encoded Machine-Readable Dictionary built from the French Wiktionary. In *Proceedings of eLex 2015* (pp. 405–426). Herstmonceux.